

Victor Hugo et la langue

Actes du colloque de Cerisy, 2-12 août 2002

Textes réunis par Florence Naugrette
et présentés par Guy Rosa

Ouvrage publié en 2005 aux éditions Bréal avec le concours du Centre national du livre et de l'Université Paris7, reproduit avec la gracieuse autorisation de l'éditeur et l'accord du Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle

© Editions Bréal 2005 et Université Paris-Diderot-Paris 7

Le mot « peuple » dans *Notre-Dame de Paris*

Yvette PARENT

Cette communication résume très brièvement un travail antérieur, fondé sur le recours à la grammaire structurale qui comprend elle-même les grammaires distributionnelle et transformationnelle. La méthode distributionnelle s'intéresse à la linéarité de la phrase qu'elle divise en syntagmes. Elle y étudie les marques de genre, de nombre et de personne. Ceci permet de réaliser des bilans quantitatifs et qualitatifs concernant l'opposition entre le cas non marqué et le cas marqué, et de formuler des interprétations significatives quant à la charge affective du cas marqué.

La grammaire transformationnelle, elle, au-delà de la performance de l'énoncé linéaire, recherche la trace d'un projet pré-correcteur chez l'émetteur : la comparaison de la phrase réalisée avec la phrase minimale de base fait apparaître des transformations qui renvoient à une hiérarchisation des syntagmes.

Certes les choix syntaxiques de Hugo concernant le mot « peuple » dans *Notre-Dame de Paris* ne sont éclairants que dans le cadre du corpus choisi, mais la démarche adoptée permet d'aboutir à des interprétations significatives susceptibles d'être étendues.

Le corpus est constitué de plusieurs phrases où figurent le mot « peuple », ses substituts et ses dérivés. Certaines sont très longues, Hugo utilisant le point-virgule pour « perdre » le lecteur, dans les descriptions architecturales particulièrement. A l'inverse, la plupart des occurrences de « peuple » se trouvent dans des phrases brèves, voire minimales¹.

1. L'édition de référence est celle du Club français du livre, datée de 1967, établie d'après l'édition originale de mars 1831 augmentée des 3 chapitres inédits de 1832. Les ouvrages dont nous nous servons sont : *La grammaire structurale du français*

« Peuple » noyau d'un syntagme nominal

Il s'agit d'un syntagme nominal du fait de la détermination due aux articles et adjectifs pronominaux. Un seul énoncé, grammaticalement ambigu, fait exception : « Va ! peuple ! va ! » dit Louis XI croyant que les truands assiègent le bailli de Paris. Le mot « peuple », encadré par deux impératifs, pourrait en être un lui aussi ; le contexte oblige à le comprendre comme une apostrophe.

Détermination par l'article : « le peuple », « tout le peuple », « le peuple tout entier », « du peuple », « au peuple », « des peuples »

L'article défini réalise avec le nom le syntagme minimal dans plus d'un tiers des énoncés. Il est la détermination la plus faible et constitue le cas non marqué en opposition avec l'adjectif démonstratif ou possessif, cas marqué.

La *marque de genre* qu'il indique est le masculin mais elle est arbitraire ; il n'existe donc pas d'opposition du type cas marqué/cas non marqué, sauf à considérer « la population » ou « la populace » comme la marque féminine de « peuple ».

La *marque de nombre* est rare : sur 97 occurrences de « peuple », deux seulement sont au pluriel sous la forme contractée « des ».

Un troisième pluriel a été remplacé par une correction : « Le peuple offrait » au lieu de « les peuples offraient ». Dans une autre phrase, non seulement le pluriel mais le mot lui-même disparaît : dans « pour démolir la parole construite il faut bien des peuples », « une révolution sociale » remplace « des peuples » (p. 140).

Les deux pluriels conservés par Hugo déterminent le peuple comme nombrable et lui donnent l'aspect discontinu dans un contexte

où il enfante de grandes œuvres architecturales, puis les abandonne pour l'imprimerie.

Premier énoncé :

Elles [les constructions hybrides de la transition du roman au gothique] font sentir à quel point l'architecture est chose primitive, en ce qu'elles démontrent, ce que démontrent aussi les vestiges cyclopéens, les pyramides d'Égypte, les gigantesques pagodes hindoues, que les plus grands produits de l'architecture sont moins des œuvres individuelles que des œuvres sociales ; plutôt l'enfantement des peuples en travail que le jet des hommes de génie ; le dépôt que laisse une nation ; les entassements que font les siècles ; le résidu des évaporations successives de la société humaine, en un mot, des espèces de formations.

Second énoncé :

Comme on sent que l'eau baisse, que la sève s'en va, que la pensée des temps et des peuples se retire d'elle [l'architecture] ! (p. 141)

Le cas *non marqué*, « le peuple », est à la fois abondant et complexe ; il concerne trois types d'énoncés :

Dans le premier, « le » est anaphorique, il contient tous les x peuples de la phrase. C'est le cas général des grammaires traditionnelles ; le singulier englobe le pluriel et rend le peuple nombrable à l'infini. On relève 7 occurrences de ce genre qui mettent le peuple en relation avec : la poésie, l'architecture, le pouvoir. En voici trois illustrations qui ont valeur de préceptes :

Le pouvoir de la poésie est grand sur le peuple...
Le temps est l'architecte, le peuple est le maçon.
Le roi ne lâche que quand le peuple arrache.

Le deuxième type d'énoncés présente le peuple comme non nombrable, car la transformation au pluriel y aboutirait à des aberrations sémantiques. On ne peut en effet la réaliser dans des phrases telles que : « le peuple affluait ... », « criait le peuple... » ou « tout le peuple écoutait et regardait ». Il s'agit alors du peuple présent dans le récit.

Enfin six énoncés sont ambivalents : le peuple y est à la fois le peuple en général et le peuple du roman ou de l'histoire de France. En voici un exemple :

Le peuple, au moyen-âge surtout, est dans la société ce qu'est l'enfant dans la famille.

Cet énoncé contient deux phrases en une seule ; l'une situe le peuple dans l'absolu : « le peuple est dans la société ce qu'est l'enfant dans la famille ». L'autre le replace dans l'histoire à l'intérieur de l'incise : « au moyen-âge surtout ».

Autre exemple :

je suis de l'avis du roi Édouard ; sauvez le peuple et tuez les seigneurs.

C'est Louis XI qui prononce cette phrase en donnant à l'avis du roi Édouard valeur de sentence : il faut sauver le peuple et tuer les seigneurs. En même temps, il justifie sa politique en faveur du peuple et contre les seigneurs parisiens qui gênent son pouvoir.

La marque référentielle : quand il n'a pas une valeur générale, l'article défini renvoie habituellement à un segment ante- ou post-posé de la phrase. C'est le cas d'indices temporels qui situent le peuple dans l'histoire comme le nom de Mirabeau servant de référence au peuple de 1789 dans cet énoncé :

Louis XI, cet infatigable ouvrier qui a si largement commencé la démolition de l'édifice féodal, continuée par Richelieu et Louis XIV au profit de la royauté, et achevée par Mirabeau au profit du peuple, Louis XI avait bien essayé de crever ce réseau de seigneuries qui recouvrait Paris, en jetant violemment tout au travers deux ou trois ordonnances de police générale.

Pour le peuple du récit, celui de 1492, l'énoncé de référence est au début du roman « le populaire de Paris ». Jamais Hugo ne dit « le peuple de Paris » ; il raye même cette expansion déterminative dans la variante d'une phrase concernant Coppenole : « Or le hasard voulut que le maître chaussetier de Gand avec qui le peuple de Paris (« de Paris » rayé) sympathisait déjà... ».

On peut l'interpréter de deux façons : soit il insiste sur la distance historique entre le peuple de Paris de 1482 et celui de 1830, soit il craint que sémantiquement et politiquement l'on ne confonde l'un avec l'autre.

« *Un peuple* », « *tout un peuple* »

L'article indéfini est un non-déterminant mais sa proximité avec l'adjectif numéral donne au nom qu'il précède l'aspect discontinu. On relève quatre occurrences de « un » et trois occurrences de « tout un » où la non-détermination est redondante.

Hugo utilise significativement le passage de la détermination à la non-détermination dans tous les énoncés concernés.

C'est d'abord Quasimodo qui vient de reconnaître les truands pour « son peuple » et qui en fait « un peuple », l'essentiel n'étant plus la relation affective mais l'équation : un peuple = un souverain :

Que son peuple fût un ramas de fous de perclus, de voleurs, de mendiants, qu'importe ! c'était toujours un peuple et lui un souverain.

Hugo a recours à la non-détermination quand il évoque concrètement la construction des cathédrales ou la réalité des capitales et non plus seulement le rôle idéologique du peuple dans l'architecture.

Enfin Frolo passe de « le peuple » et « le peuple tout entier », à « tout un peuple » en voyant aller au supplice la femme qu'il aime :

Il se tordit les bras en pensant que cette femme, dont la forme entrevue dans l'ombre par lui seul lui eût été le bonheur suprême, avait été livrée en plein jour, en plein midi, à tout un peuple, vêtue comme pour une nuit de volupté.

La détermination par les adjectifs pronominaux : « mon peuple », « notre peuple », « son peuple »

L'adjectif possessif subordonne « peuple » à la marque personnelle de celui ou de celle avec qui il est en rapport d'appartenance. Huit occurrences l'emploient dans *Notre-Dame de Paris* : quatre fois « son », deux fois « notre » (la référence étant un « nous » de majesté), deux fois « mon ».

S'agissant des possesseurs à la troisième personne du singulier :

- Marguerite de Bourgogne qui règne en Flandre a un peuple que paradoxalement elle supplie.
- Quasimodo a un peuple issu de « cette horrible tribu de truands ».
- Paris a un peuple comme il a un fleuve.
- L'avoyer Scharnachtal a un peuple, comme il a une massue.

A la première personne du pluriel et du singulier, le possesseur est Louis XI dans quatre énoncés. Le plus signifiant des quatre est celui où il dit :

Ah ! mon bon peuple ! voilà donc que tu m'aides enfin à l'écroulement des seigneuries !

Mais le peuple auquel il s'adresse est un peuple virtuel, puisque les truands assiègent Notre-Dame et non le bailli. Quand Louis XI s'aperçoit de son erreur, « mon bon peuple » redevient aussitôt « le peuple » :

Eh bien mon compère, extermine le peuple et pends la sorcière.

Si l'on excepte Paris comme possesseur du peuple, toute la détermination possessive repose sur le couple peuple/souverain, Scharnachtal, à la tête des confédérés suisses, représentant la variante populaire de ce dernier.

« *Ce peuple* », « *tout ce peuple* »

Cinq occurrences seulement associent au nom « peuple » l'adjectif démonstratif. Or il constitue, comme l'adjectif possessif, le cas marqué, celui où apparaît l'affectivité de l'émetteur.

Dans deux énoncés « ce peuple » indique une référence situationnelle ; en effet, Gringoire qui en est l'émetteur reproche à son public de l'avoir abandonné.

Dans les trois autres, « ce peuple » a pour antécédent successivement :

- La « foule » se pressant à la représentation du mystère.
- La « cité » des truands, c'est à dire la Cour des Miracles.
- « La populace » qui insulte Quasimodo au pilori.

Dans ce dernier énoncé, le démonstratif est, de plus, emphatiquement marqué à la troisième personne :

Tout ce peuple lui-même en fut saisi...

Dans les trois énoncés, l'emploi du démonstratif traduit de manière significative le mélange d'attirance et de répulsion qu'éprouve Hugo à l'égard du peuple-truand et du peuple spectateur, que ce dernier soit prisonnier de l'espace ou attiré indifféremment par le supplice ou l'acte charitable.

« De peuple », « du peuple » et « quelque peuple »

Une dizaine d'occurrences avec « du », « de » et « quelque » à valeur partitive placent le peuple dans la catégorie des inanimés. La majorité de ces énoncés font du peuple un matériau qui remplit l'espace de façon plus ou moins abondante. En voici des exemples :

amas de peuple, foison de peuple, encombré de peuple, noir de peuple, il y avait quelque peuple

L'expression « être du peuple » est plus complexe, car elle met en relation Coppenole, l'ambassadeur flamand, et l'élément peuple. Selon le narrateur, « ... Coppenole était du peuple » et « ce public qui l'entourait était du peuple ». Lui-même en convient en faisant toutefois disparaître la marque personnelle «... quand on est du peuple, sire, on a toujours quelque chose sur le cœur ».

La détermination par l'adjectif épithète antéposé

Elle est rare. On la retrouve dans quatre énoncés seulement, et elle produit une spécification très limitée.

Dans deux énoncés, le peuple est hiérarchiquement divisé en peuple d'en haut et peuple d'en bas avec des expressions telles que « menu peuple » et « gros peuple ».

« Menu peuple » désigne chez les truands ceux qui ne sont ni duc ni comtes :

Le duc d'Égypte, en tête, à cheval, avec ses comtes à pied, lui tenant la bride et l'étrier ; derrière eux, les égyptiens et les égyptiennes pêle-mêle avec leurs petits enfants criant sur leurs épaules ; tous, duc, comtes, menu peuple, en haillons et en oripeaux.

« Gros et menu peuple » correspond au classement social du quartier avoisinant Notre-Dame :

L'archidiacre et le sonneur, nous l'avons déjà dit, étaient médiocrement aimés du gros et menu peuple des environs de la cathédrale.

Les deux autres énoncés pourraient être une occasion pour Hugo de déterminer spécifiquement le peuple du point de vue esthétique et

moral. Mais la qualification « beau peuple » dépend totalement de la situation d'énonciation ; Madame de Gondelaurier dit parlant du peuple de sa jeunesse :

c'était un bien plus beau peuple qu'à présent.

Et la qualification « bon peuple » faite par Louis XI, « mon bon peuple », signifie davantage « peuple bon pour moi » que « peuple bon en soi ».

L'adjectif en post-position ou en apposition à « peuple »

A la différence des précédents, il n'a presque jamais une valeur déterminative claire mais plutôt une valeur explicative et circonstancielle. On en relève onze occurrences réparties dans cinq énoncés.

Sont clairement déterminatifs les trois qualificatifs ironiques qu'emploie Hugo pour évoquer le peuple de 1830, chez qui s'opposent l'humanité et la guillotine.

C'est au reste une tradition de geôle et de chiourme qui ne s'est pas perdue, et que les menottes conservent encore précieusement parmi nous, peuple civilisé, doux, humain (le bague et la guillotine entre parenthèses).

Mais « peuple ingrat », dit par Gringoire abandonné par son public, est une structure de surface que sous-tend une causalité : Gringoire veut faire la grimace au peuple parce qu'il a l'ingratitude de s'absenter de la représentation du mystère.

Sont explicatifs aussi les cinq adjectifs verbaux qui qualifient le peuple quand il s'entasse dans l'espace de la représentation.

Aussi la gêne, l'impatience, l'ennui, la liberté d'un jour de cynisme et de folie, les querelles qui éclataient à tout propos pour un coude pointu ou un soulier ferré, la fatigue d'une longue attente, donnaient-elles déjà bien avant l'heure où les ambassadeurs devaient arriver, un accent aigre et amer à la clameur de ce peuple enfermé, emboîté, pressé, foulé, étouffé.

De même lorsqu'il écrit « le peuple, amoureux de toute prouesse », au moment où Quasimodo arrache Esméralda au gibet, Hugo fait dépendre des circonstances la faculté d'admiration populaire en la mettant en apposition au nom.

Les expansions de « peuple » dans des subordinées relatives

Elles ne sont pas non plus clairement déterminatives sauf une :

Le peuple auquel il [Gringoire] s'était mêlé marchait et se coudoyait en silence.

Dans cet énoncé, le peuple = Gringoire + x du peuple.

Dans les six énoncés restant, les expansions peuvent être supprimées sans que la phrase perde son sens ; elles ajoutent alors une signification complémentaire et sont avant tout explicatives.

Deux sont particulièrement riches sémantiquement.

L'une parce qu'elle annonce le peuple comme successeur triomphant de la théocratie et de la féodalité :

La féodalité demande à partager avec la théocratie, en attendant le peuple qui surviendra inévitablement et qui se fera, comme toujours, la part du lion. Quia nominor leo.

L'autre parce qu'elle prête au peuple un bon sens qui nomme brutalement les choses, motif qui revient plusieurs fois sous d'autres formes grammaticales :

Ce qui fait que le peuple, dont le bon sens ne voit pas tant de finesse dans les choses et traduit volontiers Ludovico Magno par Porte Saint-Denis, avait donné à cette cavité noire, sombre et humide, le nom de Trou aux Rats.

Les expansions nominales de « peuple »

Elles sont peu nombreuses. On les trouve dans quatre énoncés dont l'intérêt est d'établir une hiérarchie entre « peuple » et son expansion déterminative du fait même de sa place en première position et de la démarcation créée par la préposition.

Dans deux énoncés, est affirmée la primauté du peuple par rapport au lieu où il se trouve : « ...le peuple de l'une dans les murs de l'autre... », où il s'agit de deux rues parallèles traversant Paris ; et « le peuple des quartiers qu'elle [Esméralda] fréquentait... »

Un autre énoncé subordonne les ouvriers au peuple : « tout un peuple d'ouvriers... »

Enfin le quatrième subordonne l'action à son sujet : « les peuples en travail »

Personnalisation et dépersonnalisation du peuple

Les substituts personnels et impersonnels

Avec les pronoms relatifs et quatre indéfinis, ils représentent la majorité des pronoms de substitution, à quoi s'ajoutent trois emplois de « en » et de « y » qui font du peuple un inanimé.

Par exemple, la dépersonnalisation croissante avec « on » comme noyau central du processus est utilisée de manière emphatique dans un énoncé où Olivier le Daim venant de lui apprendre que « c'est Notre-Dame que le peuple assiège », Louis XI répond :

Oui-da ! dit le roi à voix basse, tout pâle et tout tremblant de colère. Notre-Dame ! ils assiègent dans sa cathédrale Notre-Dame, ma bonne maîtresse ! – Relève-toi, Olivier. Tu as raison. Je te donne la charge de Simon Radin. Tu as raison. – C'est à moi qu'on s'attaque. La sorcière est sous la sauvegarde de l'église, l'église est sous ma sauvegarde. Et moi qui croyais qu'il s'agissait du bailli ! C'est contre moi !

Le peuple est successivement : « ils », puis « on », et n'est plus grammaticalisé du tout (« c'est contre moi ! »), ceci, à mesure que la fureur du roi augmente.

Les substituts personnels et les désinences verbales comme indication de personne

Ils concernent essentiellement les deuxième et troisième personnes car le peuple ne dit jamais « je », sauf dans une citation latine et au moyen d'une désinence verbale passive : « *Quia nominor leo* ». Non seulement dans ce contexte, le peuple est un animal, mais Hugo y reprend le jeu avec l'expression : « se faire la part du lion ».

Par deux fois, tout de même, le peuple est une première personne du pluriel. La première fois, c'est Hugo qui parle en disant « nous », c'est à dire « je + vous, mes contemporains » pour ironiser sur la guillotine ; et la deuxième fois, il s'agit d'une réponse que fait le peuple à Jehan Frolo qui suggère de pendre le bailli : « M'est avis que nous pendions le bailli du Palais ». Et le peuple répond :

Bien dit, cria le peuple, et entamons la pendaison par ses sergents.

C'est sans doute l'unique occasion pour le peuple d'avoir un interlocuteur, bien qu'il y ait un décalage entre les deux discours. En effet, en analysant la situation d'énonciation, on obtient la répartition suivante : « nous » = Jehan Frolo + x, et « nous » = le peuple + x puisque les allocutaires ne sont pas précisés. De plus, l'action suggérée par Jehan Frolo a un aspect subjonctif et l'objet en est le bailli, tandis que la réponse du peuple est d'aspect inchoatif et injonctif et concerne les sergents. Même si le dialogue entre les deux personnages est implicitement suggéré, il n'est pas grammaticalement réalisé de façon claire.

Les marques fortes de la deuxième personne s'observent davantage dans le syntagme verbal que dans les pronoms personnels. Elles sont toutes situées dans le chapitre intitulé : *Le retrait où dit ses heures Monsieur Louis de France*. L'originalité de la situation est que Louis XI parle à un peuple qui n'est pas présent. Or, sauf deux substituts personnels, toutes les marques sont grammaticalisées à l'impératif de la deuxième personne du singulier avec l'aspect injonctif. Les sept impératifs sont prononcés en trois vagues successives dans un contexte d'extrême violence :

- brise ces faux seigneurs ! fais ta besogne !
- pille-les, pends-les, saccage-les !
- Va ! peuple ! va !

Autrement dit, le peuple n'est un interlocuteur pour le souverain que s'il est un peuple apocalyptique, agent de destruction d'un « il » concurrentiel.

A la troisième personne, le peuple est faiblement marqué par les désinences muettes des formes du passé – le « t » de « criait », par exemple – et fortement marqué par les pronoms personnels. On peut alors faire certaines remarques concernant la fonction sujet.

Lorsque le peuple est non marqué ou faiblement marqué, son objet n'est pas marqué, sauf dans le contexte admiratif des prouesses d'Esméralda et de Quasimodo, couple vedette.

Quand le peuple a des marques personnelles fortes liées aux pronoms de la troisième personne, son objet n'est pas marqué non plus, sauf lorsqu'il s'agit encore une fois d'Esméralda, mais dans une situation de quiproquo où le prévôt de Paris veut faire jouer au peuple un rôle de justicier :

Sire, répondit le prévôt de Paris, j'imagine que, puisque le peuple la vient arracher de son asile de Notre-Dame, c'est que cette impunité le blesse et qu'il la veut pendre.

Le peuple n'a donc la capacité de personnaliser son objet que s'il adopte une attitude morale, que ce soit Hugo ou le prévôt qui l'exige.

En position lui-même d'objet, le peuple est, entre autres, le référent de deux substituts au pluriel qui provoquent une rupture syntaxique ; l'un des énoncés a déjà été cité, celui de la colère de Louis XI contre la foule qui assiège la cathédrale ; l'autre concerne Gringoire, conscient tout à coup que le peuple spectateur est fait d'individus :

Le pouvoir de la poésie est grand sur le peuple ; je [c'est Gringoire qui parle] les ramènerai.

A part ces deux réactions affectives signalées par l'anacoluthie, le peuple est presque toujours un objet non marqué.

Le syntagme «peuple » et son fonctionnement dans la phrase

La *phrase prédicative* du type : « le peuple est », où le verbe représente une simple copule entre « peuple » et un attribut, est rare.

Un des deux énoncés concernés se situe au moment où Djali, la chèvre blanche, donne l'heure en frappant le sol avec son sabot :

Le peuple était émerveillé.

La phrase n'est pas à l'imparfait passif avec un agent sous-entendu, comme le diraient les grammaires traditionnelles, mais exprime probablement l'aspect accompli de l'adjectif verbal : Le peuple était ayant été émerveillé. Djali a fini de faire passer son public dans l'espace du merveilleux, réalisant l'immédiate efficacité de l'acteur.

Autre énoncé :

Le temps est l'architecte, le peuple est le maçon.

Ce qui peut se traduire par : le temps est celui qui fait la charpente, le peuple est celui qui maçonne. Cette capacité maçonnante du peuple est une virtualité constante, surtout si l'on se réfère au contexte élargi des phrases précédentes : « Les grands édifices comme les grandes montagnes sont l'ouvrage des siècles. [...] L'homme, l'artiste,

l'individu s'efface sur ces grandes masses sans nom d'auteur ; l'intelligence humaine s'y résume et s'y totalise. Le temps est l'architecte, le peuple est le maçon. » Deux autres énoncés concernent des verbes intransitifs issus, en structure profonde, d'une phrase prédicative : « Le peuple affluait » vient de : le peuple était affluant ; et « marchait » vient de : était marchant.

Des quatre énoncés, seul celui du peuple maçon a une valeur prédicative absolue.

La phrase active et la phrase pronominale de sens actif où le syntagme « peuple » précède le syntagme verbal.

Nous citons pour mémoire les principaux syntagmes verbaux qui suivent le nom « peuple » quand celui-ci est sujet :

- des verbes de mouvement : « se coudoyait », « s'agenouilla » ;
- des verbes de perception : « regardait et écoutait », « avait eu sous les yeux » (la femme que Claude Frolo aimait) ;
- des verbes exprimant une réaction affective : « sympathisait » (avec Coppenole), « l'applaudit » (Esméralda), « se mit à battre des mains » (devant le geste de pitié de Esméralda envers Quasimodo), « l'aimait » (Esméralda) ;
- des verbes exprimant une faculté intellectuelle : « avait donné [...] le nom de Trou aux Rats », « que [le peuple] appelle Saint Goguelu » (Saint Voult de Lucques) ; « ne s'y méprenait pas » (sur la mauvaise réputation de Claude Frolo et de Quasimodo) ;
- des verbes de volonté : « Qu'est-ce que [le peuple] en voulait faire ? » (d'Esméralda) , « l'y veut reprendre de vive force » (Esméralda) ;
- des verbes exprimant une action violente : « arrache », « assiège » (Notre- Dame), « la vient arracher » (Esméralda) ;

On constate que certaines actions n'ont le peuple pour sujet actif que lorsque le locuteur est un personnage du roman ; le verbe vouloir en est un exemple, ainsi que deux des énoncés d'action violente.

Les autres actions ont surtout trait au spectacle et aux sentiments qu'il suscite.

L'inversion du syntagme nominal sujet

Dans les énoncés où le peuple est locuteur, cette inversion fait que le contenu du discours y précède le verbe et le sujet. On peut alors considérer ces phrases comme des indications de mise en scène. En voici un exemple :

Commencez tout de suite ! Le mystère ! le mystère tout de suite ! criait le peuple.

Par ailleurs, les discours du peuple, même s'ils ne sont souvent que des cris et des interjections, font de lui une personne à qui Hugo délègue un rôle de figurant.

Une seule fois le peuple « dit » et c'est pour commenter les injures de la Sachette, spectatrice récalcitrante du geste d'Esméralda ; mais il se coupe la parole aussitôt par prudence et passe à côté du rôle important qu'il aurait pu jouer :

La Sachette est dans ses lubies, dit le peuple en murmurant ; et il n'en fut rien de plus.

Didascalie aussi, l'énoncé avec inversion du sujet pour indiquer la position du peuple pendant le procès de Quasimodo :

En face était le peuple ; et devant la table force sergents de la prévôté, en hoquetons de camelot violet à croix blanches.

Dans tous les cas, le renversement de la hiérarchie syntaxique alerte le lecteur sur la mise en abîme du spectacle.

La mise en valeur du sujet par une tournure emphatique du type « c'était », « il y avait » produit l'effet opposé et fait du peuple le seul objet des regards. L'énoncé suivant rappelle un effet cinématographique :

Un flux continu de mille points noirs qui s'entrecroisaient sur le pavé faisait tout remuer aux yeux. C'était le peuple, vu ainsi de haut et de loin.

Ces énoncés mettent aussi en valeur la capacité du peuple à remplir l'espace, à le « peupler ».

Les structures parallèles

A plusieurs reprises, « peuple » est associé à d'autres mots par juxtaposition ou addition. On constate l'existence de couples ; le couple formé par « peuple » et « temps », par exemple, qui, dans l'énoncé suivant sont associés comme expansions déterminatives dans un même syntagme :

Comme on sent que l'eau baisse, que la sève s'en va, que la pensée des temps et des peuples se retire d'elle [l'architecture] !

De même, mais là il s'agit de trio, « peuple » est associé par juxtaposition à « imagination » et à « poésie » dans la possession du « livre architectural » qu'est la cathédrale. Même association avec deux abstraits pour une signification commune dans un énoncé idéologiquement très significatif :

Et en dédoublant ces trois séries, on retrouvera sur les trois sœurs aînées, l'architecture hindoue, l'architecture égyptienne, l'architecture romane, le même symbole : c'est à dire la théocratie, la caste, l'unité, le dogme, le mythe, Dieu ; et pour les trois sœurs cadettes, l'architecture phénicienne, l'architecture grecque, l'architecture gothique, quelle que soit du reste la diversité de forme inhérente à leur nature, la même signification aussi : c'est à dire la liberté, le peuple, l'homme.

Dans chacun de ces exemples, par contamination, pourrait-on dire, « peuple » acquiert ainsi une valeur abstraite et conceptuelle.

Mais l'inverse est vrai aussi, quand « peuple » est associé à un inanimé qui le réifie. C'est ce qui se produit dans deux énoncés que voici :

Tout Paris était sous ses pieds [il s'agit de Claude Frolo], avec les mille flèches de ses édifices et son circulaire horizon de molles collines, avec son fleuve qui serpente sous ses ponts et son peuple qui ondule dans ses rues, avec le nuage de ses fumées, avec la chaîne montueuse de ses toits qui presse Notre-Dame de ses mailles redoublées.

et

[c'est Coppenole qui parle] Mais l'avoyer Scharnachtal se rua sur le beau duc avec sa massue et son peuple, et de la rencontre des paysans à peau de buffle la luisante armée bourguignonne s'éclata comme une vitre au choc d'un caillou.

« avec » y est ambigu, car il met à égalité et en même temps subordonne, selon qu'il indique le moyen ou l'accompagnement. La présence dans les deux énoncés d'inanimés fait pencher la balance du côté de la subordination : l'avoyer Scharnachtal a bien deux armes et Paris deux éléments liquides.

Les nominalisations

Ce procédé transforme en une seule deux phrases correspondant à une structure profonde. Ainsi les syntagmes nominaux qui ont « peuple » comme expansion, sont le résultat d'une phrase telle que : le peuple a, ou le peuple fait telle ou telle chose. Très grossièrement, disons qu'un syntagme nominal et son expansion tel que « l'enfantement des peuples », produit une phrase du type : « les peuples enfantent ». Dans la phrase nominalisée, « peuple » est subordonné à son action emphatiquement mise en valeur.

On relève plusieurs énoncés de ce type, beaucoup plus nombreux que le cas inverse où le peuple a lui-même une expansion nominale déterminative. Il est intéressant de s'attarder sur l'un d'entre eux, plusieurs fois répété par Coppenole au moment de l'émeute des truands : « *l'heure du peuple* ». La suppression de la transformation nominale y aboutit à la phrase : « le peuple a une heure » ; or dans le discours de Coppenole (qui est dans ce contexte annonciateur de la révolution) cette heure « *n'est pas venue* » mais « *vous l'entendrez sonner* » dit-il au roi. Pourtant, à mesure que le dialogue progresse l'heure est de moins en moins déterminée, en tout cas elle ne l'est plus par « peuple ».

Quand Louis XI qui s'impatiente de tant d'incertitude demande « *A quelle horloge, s'il vous plait ?* » Coppenole répond par plusieurs temporelles :

Quand le beffroi bourdonnera, quand les canons gronderont, quand le donjon croulera à grand bruit, quand bourgeois et soldats hurleront et s'entre-tueront, c'est l'heure qui sonnera.

Mais si l'heure vient quand « bourgeois et soldats [...] s'entre-tueront », cela signifie que bourgeois et soldats donnent au peuple son heure, sans qu'il soit lui-même agent du combat pour l'obtenir.

Le peuple et ses dérivés

Il s'agit essentiellement de « populaire » comme adjectif et substantif et de « populace » comme nom. Voici cependant pour information les occurrences des autres dérivés : on relève deux occurrences de « population », trois occurrences de « populeuse », dont une en latin ; une occurrence de « peuplés » comme adjectif

verbal ; une de « repeupler » en tant qu'infinif ; une de « popularité » et une de « Impopularité », titre du chapitre 6 du livre III, où il est parlé de Claude Frollo et de Quasimodo.

L'adjectif « populaire »

« Populaire » est un dérivé suffixal issu d'une phrase factitive en structure profonde ; est populaire ce qui donne l'appartenance au peuple ou celui qui fait que l'appartenance au peuple est à lui. Il ne suffit donc pas de traduire « populaire » par l'expansion déterminative « du peuple ». On relève 18 occurrences de « populaire » comme adjectif.

Le mot peut faire le portrait psychologique et intellectuel du peuple :

l'admiration populaire , l'incongruité populaire , l'éternel flux et reflux de la faveur populaire , l'attention populaire » fluctuante elle aussi, le génie et l'originalité populaires , la naïveté populaire, une haine populaire.

ou évoquer ses capacités architecturales, musicales et satiriques :

l'architecture...artiste, progressive et populaire , toute idée populaire écrite en pierre , les caractères généraux des maçonneries populaires , la draperie populaire , le vieux refrain populaire.

Enfin il l'associe à l'action violente :

émotion populaire, sédition populaire, mutinerie populaire.

Il est intéressant de constater que Hugo voit dans les croisades « un grand mouvement populaire ». L'adjectif anteposé est presque un pléonasme dans ce contexte, car l'amplitude du mouvement suffit à le définir comme populaire –et réciproquement :

C'est un grand mouvement populaire ; et tout grand mouvement populaire, quels qu'en soient la cause et le but, dégage toujours de son dernier précipité l'esprit de liberté.

Quand il s'agit d'individus « populaires », il faut rechercher l'agent de cette popularité. Ainsi quand Florent Barbedienne, auditeur au Châtelet, parle à Quasimodo de « la police populaire » :

C'est donc à dire, maître pervers et rapinier que vous êtes, que vous vous permettez de manquer à l'auditeur du Châtelet, au magistrat commis à la police populaire de Paris...

Dans cette construction syntaxique, c'est le pouvoir incarné par le juge qui fait que la police a une relation d'appartenance avec le peuple. Nous dirons que la justice de Louis XI popularise la police pour réprimer le peuple.

En revanche, Coppenole, « chaussetier populaire », est son propre agent de popularité.

Le substantif « populaire »

La substantivation ne change pas la structure profonde dont est issue la dérivation et le projet volontariste demeure : le populaire est celui qui se donne à lui-même l'appartenance au peuple.

Le nom est utilisé neuf fois par Hugo avec là encore la valeur du cas marqué, renforcé par l'archaïsme. On en distingue trois emplois différents :

– en premier, « le populaire de Paris » sert, on l'a déjà constaté, de référence initiale au peuple actant romanesque de Notre-Dame de Paris ;

– puis, « le populaire » est parfois un inanimé qu'on traite de manière partitive : « Une bonne portion de populaire » ou « une grande cohue de populaire ».

– enfin, lui aussi se révolte, ce que disent des énoncés comme « sédition de populaire » ; « contre tant de populaire » ; « vous écraserez le populaire ».

Le dérivé populace

Le suffixe « ace » vient de l'italien « accio » et signifie « bas ». La populace est le bas peuple par dérivation .

Dans 11 énoncés le mot a bien valeur péjorative. Il sert souvent à exprimer le point de vue de personnages : le comédien qui joue Jupiter dans le mystère, Gringoire, Quasimodo, Fleur de Lys Gondelaurier, Claude Frolo (« la plus vile populace de Paris » pense-t-il) et Louis XI. Il produit dans ce cas un effet emphatique, en relation avec l'affectivité de celui qui le prononce.

Hugo, lui, ne l'emploie que pour qualifier le peuple qui assiste aux exécutions, ou qui se livre à des actes de délinquance :

Ce n'était donc pas, dans ce désordre, un événement inouï que ces coups de main d'une partie de la populace sur un palais, sur un hôtel, sur une maison, dans les quartiers les plus peuplés.

Il faut signaler que dans le premier plan connu du roman, Hugo avait intitulé un des chapitres *Qu'on charge la populace et qu'on pend l'Égyptienne* ; cette phrase, intégrée au chapitre 5 du livre X est devenue : « exterminer le peuple et pendre la sorcière », ce qui indique le souci d'assimiler le peuple des truands au peuple tout court.

Le peuple actant romanesque dans *Notre-Dame de Paris* est faiblement déterminé par Hugo narrateur. Il l'est proportionnellement davantage quand il est en rapport avec les autres personnages et les lieux de Paris.

En tant que classe sociale, le peuple est divisé en couches dont un énoncé nous dit que les truands sont « la plus inférieure » ; remarquons que personne ne semble beaucoup se préoccuper, dans la situation romanesque, que les truands soient partout où se trouve le reste du peuple, gros ou menu, et que le peuple émeutier présent dans les énoncés de « peuple », comme dans ceux de « populaire », a toujours pour référent la Cour des Miracles.

Politiquement le peuple et le souverain ont affaire ensemble, même si le roi, autiste, se comporte envers le peuple de manière violemment répressive. De toute façon, il faut un peuple pour faire un souverain et Copenole n'est pas du tout sûr que le contraire soit vrai.

Plus ambiguë est la relation de l'homme « populaire » avec le peuple : il en est une partie, mais la forte individualisation de Copenole est peu compatible avec le statut depersonnalisé du peuple.

La forte association du peuple au principe de liberté dans l'architecture lui reconnaît la mission historique de succéder à la féodalité. L'opposition hugolienne entre « architecture de caste » et « architecture démocratique » rejoint celle d'A. Comte entre caste et démocratie. Mais l'utilisation récurrente du « le » anaphorique donne au concept « peuple » un aspect intemporel et permanent. La faible présence du pluriel témoigne encore de cette volonté de ne pas rompre cette identité du peuple à travers le temps.

Néanmoins, l'article défini de sens général se télescope dans certains énoncés avec le peuple en action, marquant ainsi l'insertion de l'intemporel dans l'histoire.

En même temps, ce peuple en action a souvent le statut d'inanimé. L'un des procédés d'emphase privilégiés par Hugo est l'emploi de l'indéfini « tout » devant ou après l'article. Cette totalité spécifique impossible à définir relève de la même indétermination que les indices d'une quantité jamais chiffrée, sauf une fois en latin et une fois par comparaison avec « mille points noirs ». Beaucoup d'énoncés mettent en relief ce statut d'inanimé qu'expriment l'emploi des partitifs mais aussi la hiérarchie syntagmatique ; c'est à ce statut que le peuple doit de remplir indifféremment l'espace urbain et l'espace théâtral, état dont il ne sort qu'en accédant à la fonction de spectateur.

C'est alors le voyeurisme du peuple, et non son travail, qui le sauve concrètement de la réification et lui donne un être moral, même fluctuant. L'importance que revêt pour le peuple l'assistance à un spectacle, si odieux soit-il, autorise à jeter un pont vers Diderot. Celui-ci dans *Jacques le Fataliste* pose la question : « Quel est à votre avis le motif qui attire la populace aux exécutions publiques ? » et il répond : « Donnez au boulevard une fête amusante ; et vous verrez que la place des exécutions sera vide ».

En toute dernière analyse, je pense important de dire, même de manière problématique, ce que le peuple est, et ce qu'il n'est pas dans *Notre-Dame de Paris*.

- il est un inanimé du type élément naturel, mais est personnifié par ses actions et par son rapport affectif aux autres personnages ;
- il est un continuum associé au temps et parallèlement il produit des strates de civilisations ou s'actualise comme peuple historique, mais il y a inclusion d'un espace dans l'autre ;
- il n'est pas un individu, mais un individu peut l'instrumentaliser ou être une partie de lui ;
- il n'est pas une classe sociale.

J'ajoute que quand le mot « peuple » est lexicalisé, il contient ce bouquet de significations. C'est pourquoi le mot « foule », dont les occurrences sont presque aussi nombreuses, n'est jamais le synonyme de « peuple ».